



## Mesdames et Messieurs en vos qualités respectives, Chères Chapelaises, chers Chapelais.

Au nom du conseil municipal de la Chapelle, je vous souhaite la **bienvenue dans notre foyer rural**.  
Je vous remercie d'avoir répondu favorablement à notre invitation.  
C'est toujours **un grand plaisir** pour nous de vous retrouver à **l'occasion des vœux de la commune**.  
C'est l'occasion de **partager ensemble** une réflexion sur **l'année écoulée** et de se **projeter** sur les mois à venir.

Mais avant cela, permettez-moi tout d'abord de vous exprimer, au nom des élus du conseil municipal et des agents de notre commune, **tous nos vœux** pour cette nouvelle année 2024 :  
Vœux de bonheur, de santé, de réussite pour chacun d'entre vous, ainsi que pour vos proches.

Avant de vous parler des projets à venir, je souhaiterais rapidement revenir sur le **contexte 2023**.

Depuis une vingtaine de mois, vous êtes bien placés pour le savoir, nous avons connu une **inflation importante**, en relation, notamment, avec une situation géopolitique tendue.  
C'est d'autant plus vrai que la commune ne bénéficie pas de **bouclier** limitant l'augmentation des tarifs, contrairement aux ménages.

Nous avons donc dû, plus que jamais, nous montrer vigilants et suivre de très près les dépenses.

Dans le même temps, le **ralentissement sur le secteur immobilier** nous a pénalisé à double titre :  
En effet, alors qu'au cours des dernières années, nous avons beaucoup de demande de **permis de construire** pour de nouvelles habitations, le rythme s'est considérablement ralenti.  
Cela signifie que ce sont des **ressources** en moins pour notre commune, que ce soit en termes de **taxe d'aménagement** au moment de la construction, ou bien par la suite au niveau de la **taxe foncière** sur le bâti.  
Concernant les transactions sur **l'ancien**, le marché immobilier a également ralenti et donc il y a eu moins de transactions.  
Cela signifie de facto une **baisse de recettes** en relation avec les droits de **mutation** pour la commune.

Moins de recettes et plus de dépenses, nous sommes contraints, plus que jamais, à être attentifs en termes de **dépenses de fonctionnement**, mais également au niveau de **l'investissement**.

2023 a donc été une **année de transition**, durant laquelle nous nous sommes attachés à préparer les projets, en optimisant les plans de financement et en cherchant, dès que cela est possible, des éventuels co-financements auprès de nos partenaires pour mener à bien nos projets.

En dépit de cela, nous n'avons pas touché cette année encore au **taux communal de la taxe foncière**.  
C'était un **engagement fort** auquel nous sommes attachés.  
Nous avons également maintenu la **tarification sociale** de la cantine à 1€ le repas pour la majeure partie des familles.

Ces deux mesures sont des exemples de notre **façon d'accompagner**, à l'échelle **locale** et de façon très **concrète**, les ménages de la commune en période de baisse de pouvoir d'achat.

2023, année de transition, comme je le disais, durant laquelle nous avons travaillé, agents et élus, à **préparer les projets**.

Une année également dédiée à **continuer de venir à votre rencontre**, dans un esprit d'échanges et de concertation, notamment à l'occasion des **rencontres estivales** qui ont donné lieu à de multiples **échanges** sur bien des sujets.

C'est notamment dans le cadre de ces rencontres que vous nous avez interpellé concernant des points d'insécurité routière comme aux **Reyssoux** où, ensemble, nous avons décidé d'aménager la traversée du lieu-dit en implantant à titre d'expérimentation des stops pour réguler la circulation.

Puisque je parle des routes, comme tous les ans, nous avons consacré un budget conséquent à **l'entretien de la voirie** qui représente 25 kilomètres de linéaire.  
Hélas, compte tenu des conditions climatiques de ces derniers mois, une partie des travaux réalisés sont à reprendre.  
L'entreprise MURET s'est engagée à revenir aux beaux jours pour reprendre le travail.

Je remercie **Eric MOSCAVIT** et les agents des services techniques pour le travail réalisé tout au long de l'année.

Autre sujet important, **la jeunesse**, qui est un pilier fondamental de notre société et le soutien apporté à notre école qui constitue, à l'échelle communale, un engagement fort.

La **majeure partie** de notre budget est consacrée au groupe scolaire et cela représente la mobilisation de **la majorité de notre personnel**.

Pour rappel, notre école compte à date **86 enfants**, répartis sur **4 classes** et notre école est placée sous la direction de **Mme LOUNIS** et dont je salue l'ensemble de l'équipe enseignante.

Au niveau de l'école, nous avons reconduit le **conseil municipal des enfants**.

Il s'agit d'un groupe de 8 enfants, élus par l'ensemble des enfants de l'école, qui travaillent sur différents projets pour améliorer notre cadre de vie notamment et proposent de mener des actions qui leur tiennent à cœur.

Parmi leurs réalisations, je peux vous citer la mise en place **d'un second passage protégé** en amont de l'école et l'amélioration de l'aire de jeux situé au stade.

Ils avaient déposé une candidature au **budget participatif du département** et ont obtenu une **subvention** de 12 000 euros pour mener à bien leur projet.

La mairie a complété le plan de financement et s'est chargé des travaux de mise en œuvre.

Je remercie une nouvelle fois le département pour ce cofinancement au combien bienvenu.

Le CME a également proposé une **randonnée vélo** sur les chemins de la commune sur la période estivale.

Le conseil municipal des enfants est **animé par l'association des Francas**, je salue ici le travail réalisé par les conseillères municipales Aude PULO, Jessica SEUVE et également Loïc CAILLAUD, notre adjoint en charge de l'école, merci à vous.

En 2023, nous avons également procédé à l'inauguration du nom de l'école : les enfants du groupe scolaire ont choisi le nom **d'École du Pré Vert**, en référence à la surface disponible à l'arrière de l'école.

Nous avons profité de l'interruption estivale pour rafraîchir la salle de garderie et réaliser quelques travaux d'entretien sur nos bâtiments et sur les abords.

Au niveau du **restaurant scolaire**, nous avons mené un projet de sensibilisation des enfants en cantine sur le bien manger avec la participation de deux services civiques durant l'année scolaire.

Nous nous étions engagés à favoriser une **alimentation saine** en privilégiant des plats élaborés sur place avec des produits d'origine bio et local dès lors que cela est possible.

Le label **établissement bio engagé** et **territoire bio engagé** nous ont été accordés cette année encore.

Pour mémoire, c'est un label indépendant, sans contrepartie financière, ce qui est un gage d'impartialité.

Je remercie notre adjointe **Laetitia MARIE**, plus particulièrement en charge des sujets de transition écologique et de la cantine et notre cuisinier **William TARNAUD** pour leur travail au quotidien pour améliorer la qualité du service apporté à nos enfants.

Je peux citer également l'atelier chorale mis en place entre midi et deux, grâce à Mme **Amandine MORINI** et le concours dessin en garderie animé par Mme **Bernadette LALET** que je remercie toutes les deux.

Voilà ce que je pouvais vous dire au niveau de notre école.

Pour continuer au niveau des travaux, la **remise à niveau du foyer rural** continue par petites touches.

Durant ce temps, il est important que nous puissions continuer à l'utiliser puisque quasiment tous les jours, en fin d'après-midi, il y a des activités proposées et je salue les différentes intervenantes qui animent toutes les semaines notre bourg.

Cela m'amène aborder avec vous, la vie associative et culturelle. Nous avons continué à promouvoir la diversité de la vie chapeloise en mettant en lumière les talents locaux.

C'est notre première adjointe, **Mme Nadine COURNIAC** qui assure en particulier la relation avec nos associations.

Nous avons accompagné nos associations à hauteur de plus de 7000 €, avec un budget en hausse de près de 10 % par rapport à l'an dernier, sans tenir compte de la mise à disposition de salles et d'équipements communaux et de l'assistance de personnels communaux, administratifs ou techniques.

**Parmi les manifestations qui ont ensoleillées 2023, je peux vous citer :**

- En avril le multisport tour,
- En mai la fête des fleurs et les foulées de Lorine
- Le vide grenier et le ball-trap en juillet
- Toujours sur l'été les marchés gourmands dans le bourg
- Les deux concours de pétanque

- La journée du patrimoine en septembre
- La fête du village
- La marche pour Octobre rose
- Le repas des aînés
- La fête de la citrouille
- Le concert hommage à Charles Aznavour
- La soirée dansante couscous
- Et enfin le marché de Noël le 10 décembre dernier.

Je n'oublie pas les cérémonies commémoratives des 19 mars, 8 mai et 11 novembre

#### À cela il faut ajouter les activités proposées toute l'année :

- La bibliothèque
- Les bébés lecteurs
- Les cours d'informatique
- Les randonnées pédestres
- Les cours de gym et de zumba,
- Le yoga
- Le Pilate
- Et enfin Le stand de tir

#### Je remercie les bénévoles des associations :

- D'agonapied
- D'agonaweb
- De l'amicale laïque
- De la bibliothèque
- Du comité des fêtes
- Des copains du pré vert
- De la Fopac de la chapelle gonaguet
- Du racing club chapelle gonaguet
- Sans oublier nos associations de chasse

Je tiens à saluer le dévouement de chacun d'entre vous car, par vos activités, vous contribuez à faire vivre notre commune et à créer du **lien social**.

C'est d'autant plus appréciable qu'un certain nombre de manifestations sont portées par **plusieurs associations conjointement**, qui unissent leurs moyens pour arriver à faire aboutir leurs projets.

Je crois qu'une animation **JEUX DE SOCIÉTÉ** est sur le point de voir le jour, organisée par L'amicale laïque et Mme Claire COULY. Je vous invite à nous rapprocher d'Annie PUIFFE ou bien de Claire COULY pour en savoir plus.

Je dois également faire un focus sur la toute **nouvelle équipe de foot** qui a vu le jour l'an dernier :

#### **Le RACING CLUB CHAPELLE-GONAGUET**

Comme vous le savez, nous disposons au stade d'un **club-house et de vestiaires** qui sont achevés et opérationnels depuis **2013**.

Hélas, depuis **2018**, il n'y avait **plus d'équipe** de foot à la chapelle.

Nous utilisons les locaux très ponctuellement mais très clairement en deçà du potentiel des lieux.

Début 2023, à **Alain BUISSON** m'a dit « Écoutes, je voudrais bien relancer quelque chose à la Chapelle Gonaguet, je connais des personnes qui auraient un projet ».

En mars - avril 2023, nous avons rencontré messieurs **José DI PIERRO, Benjamin BESSE et Frederic SIMOENS** qui nous ont expliqué être à la recherche d'infrastructures pour bâtir une équipe, avec des valeurs de respect, d'intégration et d'ouverture.

Nous avons des locaux qui étaient en train de s'abîmer et avec le conseil municipal, nous nous sommes dit « pourquoi pas ? », à condition que le stade reste un lieu de vie ouvert à tous.

L'équipe a vu le jour, aujourd'hui elle évolue en **départementale 4**.

C'est un plaisir aujourd'hui de voir le stade revivre le dimanche après-midi avec des familles et des enfants qui jouent,

C'est un lieu de rencontre autour de la buvette dans un esprit bon enfant.

Je vous invite à venir soutenir l'équipe en venant voir jouer et encourager les joueurs le dimanche après-midi. C'est très sympa et on se prend vite au jeu.

Ils ont organisé une soirée dansante couscous en novembre qui a connu un beau succès.

Le club de foot a également organisé cet été deux concours de pétanque, ouverts à tous, à la suite de quoi Benjamin BESSE nous a proposé, dans le cadre du budget participatif communal, de proposer la création d'un véritable espace dédié à la pétanque.

Nous avons donc créé à côté du city-stade **de nouveaux terrains de pétanque** aux normes des compétitions et nous avons également aménagé le parking en haut pour pouvoir organiser une manifestation aux beaux jours.

Je sais qu'il y a des amateurs de pétanque sur la commune et cela s'inscrit complètement dans notre démarche de transformer le stade en lieu de vie en rendant le complexe sportif attractif pour toutes et tous, quelque soit l'âge et le niveau de pratique.

L'école y organise régulièrement des rencontres sportives réunissant les enfants venant d'écoles de toute la Dordogne.

Vous y retrouvez aujourd'hui en accès libre **le city stade** pour jouer par exemple au basket et au foot de rue, **les jeux** pour les enfants comme les toboggans et balançoires ou le mur d'escalade ou encore **la table de ping-pong**.

Seul l'accès au terrain de **tennis** est payant, au tarif là aussi imbattable d'une vingtaine d'euros pour une famille entière et pour l'année civile !

Sur le plan culturel, la **monographie** écrite sur l'histoire de notre commune par **Mme SCHUNCK** (que vous connaissez peut-être dans le cadre de la société Historique et archéologique du Périgord.) est parue en cours d'année,

Il s'agit d'une édition en série limitée, je crois qu'il reste encore quelques exemplaires en vente à la mairie si vous êtes intéressés.

La commune avait accueilli en mai les équipes de tournage de la série FORTUNES DE FRANCE.

Ils ont tourné en partie un épisode autour du prieuré de Merlande, cet épisode sera diffusé courant de cette année sur France 2.

Toujours concernant **Merlande**, la DREAL Nouvelle Aquitaine (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) a choisi notre commune pour réaliser **un cahier d'orientations de gestion** concernant le site de Merlande.

L'objectif est de réaliser un **document de référence** qui, sans portée juridique propre, visera à devenir un outil pour préciser, dans le respect de l'identité du site, les mesures spécifiques d'aménagement et de gestion à entreprendre

Il permettra également de donner un cadre aux instructeurs pour les demandes d'autorisation de travaux.

Ce dossier a été confié au cabinet ATELIER ARCADIE représenté par **M. Emmanuel PRIEUR** et plusieurs ateliers associant les habitants du site, les propriétaires fonciers et les principales administrations ont eu lieu tout au long de l'année 2023.

La restitution est prévue courant 2024.

Enfin, pour achever ce regard sur 2023, je dirais un mot sur notre agence postale.

Nous avons réaffirmé notre attachement à la notion de service public à l'échelle locale, en pérennisant l'emploi à notre agence : **Mme Aurelie CABROL** nous a rejoint en tout début d'année 2023 ;

Un certain nombre d'entre vous, la connaissent déjà, car elle a été agent recenseur à l'occasion du recensement qui a eu lieu de **mi-janvier à mi-février 2023**.

Notre petite commune peut s'enorgueillir d'avoir une amplitude horaire d'ouverture au public très confortable puisque nous vous accueillons 5 jours sur 7.

Nous avons la chance de bénéficier d'une agence postale et je sais que vous êtes attachés à ce service.

Comme vous le savez, le volume des envois de lettres se réduit drastiquement d'année en année, l'augmentation du prix du timbre ne suffisant pas à compenser la perte de chiffre d'affaires.

La Poste sera peut-être amenée à faire des choix concernant le maillage du territoire et à réduire le nombre des agences dans l'avenir.

C'est la raison pour laquelle je vous invite à témoigner de votre attachement à ce service public de proximité, en venant effectuer vos petits achats de timbres et en réalisant vos envois depuis notre agence postale.

C'est en démontrant tout votre intérêt et sa raison d'être, par une fréquentation régulière et significative, que nous aurons le plus de chance de conserver ce service.

**Voilà, dans les grandes lignes, les moments marquants de 2023 que je souhaitais partager avec vous.**

Je finirai cette rétrospective en remerciant une nouvelle fois nos deux agents recenseurs, **Mesdames Aurelie CABROL et Claire COULY** ainsi que **Mme Aude ESCALÉ** pour avoir mené cette mission avec persévérance et professionnalisme dans le temps imparti, tant il est compliqué de recenser de façon exhaustive l'ensemble des habitants des foyers.

#### **Au niveau des projets à venir :**

Pour 2024, nous allons poursuivre le **remplacement de nos candélabres** obsolètes.

Nous avons signé avec le SDE, une convention pluriannuelle visant à rénover notre parc qui était, pour les deux tiers, dépassé en termes de performances et très énergivore.

Je remercie le SDE pour leur aide précieuse ainsi que l'état qui subventionnent en partie ce renouvellement.

Un éclairage moins énergivore et plus respectueux de l'environnement grâce à un cône d'éclairage mieux diffusé.

Dans le bourg, nous allons poursuivre la **rénovation de la salle des anciens** pour la mettre à disposition des associations de la commune.

Une partie des travaux sont réalisés en régie, mais pour le reste, nous faisons appel à des artisans.

J'espère que les artisans sollicités pourront venir dans les meilleurs délais afin d'achever au plus vite les travaux.  
Je remercie le Grand Périgueux qui nous accompagne financièrement sur ces travaux à hauteur de 10000 euros par le biais du fond de mandat.

Au niveau de la **route des genêts**, les aménagements de sécurité vont pouvoir commencer, le but étant de sécuriser le cheminement depuis la croix de Biras jusqu'au croisement de la route des forêts.

De l'autre côté, en allant vers Biras, nous sommes également en train de voir avec nos amis de Bussac comment on peut **sécuriser le lieu-dit des Jalajoux**, qui est à cheval sur nos deux communes.

M Bernard MERLE, mon homologue de Bussac, accompagné de son adjoint et des services de la communauté d'agglomération de Brantome, Eric MOSCAVIT et moi-même, nous sommes rencontrés sur place à ce sujet.

Nous vous tiendrons au courant de l'expérimentation que nous pensons mettre en œuvre dans les prochains mois.

Je parlais de concertation tout à l'heure et de réflexion :

Nous vous avons fait part au cours des derniers mois de deux projets dans le bourg :

Le premier était la **déconstruction d'une partie de l'ancienne mairie** qui borde la D1 afin de donner du volume à l'entrée vers la place de l'église et de sécuriser le carrefour qui donne sur la départementale.

Le second était la **réhabilitation de l'ancien hangar des cantonniers** en espace d'échanges multi-usages, une forme de tiers lieu.

Ce local serait un lieu de rencontres intergénérationnelles, dont les modalités d'usage resteront à définir ensemble.

Nous allons d'ailleurs vous solliciter très bientôt pour recueillir vos idées.

Je tiens ici à souligner le travail réalisé par nos élus et plus particulièrement Estelle LACOTTE et Jean Claude CELLIER qui ont pris ce dossier en charge.

À l'occasion de nos échanges avec la population sur les derniers mois, notamment au cours des rencontres estivales, vous avez été nombreuses et nombreux à nous dire l'intérêt que vous portiez à ces deux sujets et à répondre très favorablement au projet de réalisation.

Nous allons donc nous attacher à leur faire prendre vie au cours des prochains mois.

**Je remercie l'état, le département et le grand périgueux** qui nous accompagnent sur ces dossiers, et sans lesquels, notre commune peinerait à financer des investissements importants pour une commune d'un millier d'habitants comme la nôtre.

Au niveau du **lotissement du bourg**, nous en sommes à l'étape du permis d'aménager.

Comme je vous le disais tout à l'heure, nous avons effectué le recensement en début d'année dernière et aujourd'hui, la Chapelle a perdu des habitants.

Si les logements d'habitation ont augmenté, passant de 482 en 2017 à 525 en 2023, le nombre de bulletins recensés est passé de 1069 à 1045. (- 26 habitants).

Vous le voyez, rien de dramatique : Notre commune est à l'image de beaucoup d'autres en Dordogne, département dont on sait que le nombre d'habitants n'évolue que peu favorablement avec des disparités en fonction des territoires.

**Mais si l'école de notre village en est le cœur, incontestablement, les habitants, en sont le sang.**

De nouveaux habitants, ce sont potentiellement des **enfants pour notre école**,

De nouveaux habitants, ce sont des **recettes financières supplémentaires** pour financer les **services municipaux**, assurer **l'entretien des bâtiments** et permettre **les futurs investissements**.

Enfin, de nouveaux habitants, c'est assurer **l'attractivité de notre territoire pour les prochaines années**.

C'est la raison pour laquelle, au-delà d'une simple opération d'urbanisme dans le bourg, ce projet de lotissement communal revêt une importance primordiale pour l'avenir de la Chapelle Gonaguet.

Dans ce projet d'ampleur, nous sommes accompagnés par la **SPLA Isle Manoire**, représentée par son président M Jean-François PINSON, qui nous apporte son ingénierie, se charge de la coordination et supporte financièrement l'opération le temps de la réalisation des travaux.

Sans votre aide, nous n'aurions sans doute jamais pu lancer ce projet.

Je n'oublie pas M. Dominique MATHIO, ingénieur géomètre expert du cabinet ALTEO qui travaille avec la SPLA pour monter le dossier dont vous n'imaginez pas la complexité et réaliser à terme les travaux.

Tout autre sujet, Concernant la défense incendie, **le projet de piste DFCI** avec nos voisins et amis de Chancelade et dont je salue les élus ici présents.

Ce projet situé dans le vallon des 7 chevaux est sous l'égide du grand périgueux, il avance bien puisque l'ensemble des propriétaires fonciers, à l'exception d'un couple, ont donné leur accord pour la création de la piste.

La ville de Perigueux, propriétaire de parcelles au niveau de la centrale photovoltaïque, a également délibéré en décembre dernier pour autoriser l'emprise de la piste sur leur propriété pour une partie du segment.

Je tiens à remercier tous les propriétaires de contribuer à la réalisation de ce projet.

Cette piste permettra de lutter contre le risque d'incendie dans ce massif, à cheval sur les communes de Chancelade et de la Chapelle Gonaguet et améliorera nettement la praticabilité de ce joli chemin rural.

Les fonds pour réaliser les travaux sont européens en majeure partie et c'est le grand périgueux qui se charge de boucler le plan de financement et des démarches administratives.

Je vais en profiter pour dire un mot sur notre **intercommunalité**.

En 2024, nous poursuivons également l'**accès aux mobilités alternatives** à la voiture particulière grâce au Grand Périgueux et à Perimouv'.

Après la **navette ferroviaire** et la mise place de la liaison en bus quotidienne depuis la chapelle vers la gare ferroviaire de Razac, **une aire de covoiturage** a été matérialisée sur le parking du bourg.

Je vous informe également qu'une **application** facilitant le covoiturage a également été lancée par Perimouv', il s'agit d'illicov.

Elle permet d'organiser le covoiturage et faciliter la mise en relation des usagers.

Je n'oublie pas non plus les transports scolaires et la ligne 13 du TelObus. Il s'agit de **transport à la demande** vers la place BUGEAUD les mercredis et les samedis.

Le grand périgueux, ce sont aussi **les centres de loisirs sans hébergement**,

C'est la **micro crèche** de Chapi Chapo,

C'est l'**instruction** de vos demandes d'urbanisme,

Ce sont les **piscines, les gymnases** de l'agglomération dont bénéficient nos enfants mais aussi les plus grands,

La mise en place de l'atlas de la **biodiversité**,

Les **grands projets** comme la **voie verte, le pôle d'échanges multimodal** ou le **quartier d'affaires** et demain le **SILOT** et le développement des **itinéraires alternatifs**.

Je remercie **les services et les élus du grand Perigueux** pour leur aide financière directe mais également pour l'accompagnement dans la recherche de financement et pour les services mis en œuvre au profit des communes et de leurs administrés.

Sur le plan des **télécommunications, Orange** en charge du déploiement de la fibre sur notre commune a bâti la majeure partie de l'infrastructure du réseau.

Je sais qu'un certain nombre de groupe d'habitations ne dispose pas encore de prises.

Je suis le témoin des efforts que réalise l'opérateur pour améliorer la couverture.

Nous sommes en train d'étudier avec Orange si nous ne pourrions pas profiter de **travaux de renforcement** du réseau électrique enfoui **autour de Merlande** pour passer la fibre en souterrain.

Sur le papier, c'est simple, dans les faits, **coordonner les travaux** est parfois compliquer car les priorités et les calendriers de programmation ne sont pas les mêmes pour chaque gestionnaire de réseau.

**Sur le plan de la téléphonie mobile**, il est prévu que notre commune bénéficie dans le cadre du new deal d'un **nouveau pilonne** pour améliorer la réception, notamment dans le bourg.

Les études sont en cours pour déterminer l'emplacement susceptible d'accueillir le pilonne offrant une couverture optimale avec un minimum de contraintes.

Je remercie **M. PHELIPPEAU, Directeur des relations avec les collectivités locales** Dordogne et Lot et Garonne chez Orange, et ses équipes pour le travail accompli afin de réduire la fracture numérique sur nos territoires ruraux et l'accompagnement réalisé auprès des collectivités comme la nôtre.

#### **Je finirai cette intervention par 4 points :**

Tout d'abord, je souhaiterais dire un mot concernant la **Gendarmerie**.

Nous accueillons ce jour l'Adjudant-chef **HERBET** et le Gendarme **MALGHEM** qui est notre référent, et qui nous font l'honneur et le plaisir de représenter la gendarmerie de St ASTIER aujourd'hui.

Je les remercie de leur présence, mais également de leur grande disponibilité et de la transparence avec laquelle nous échangeons avec leurs services.

Si notre commune est généralement relativement épargnée par les  **cambriolages**, nous ne sommes pas à l'abri de **tentatives de vol par opportunisme** ou des éventuels **agissements d'une bande organisée**.

Je vous invite à respecter quelques règles élémentaires de prudence à commencer par le fait de verrouiller les portes de vos habitations et dépendances sans laisser la clé sous le paillason ou le pot de fleur.

Si vous êtes amenés à vous absenter, vous pouvez le signaler par internet ou en gendarmerie en vous inscrivant au dispositif **Opération Tranquillité Vacances**.

Enfin, nous allons relancer le dispositif de **participation citoyenne**, afin de faire remonter aux forces de l'ordre, les faits et gestes inhabituels ou anormaux.

Si vous souhaitez en savoir plus, je vous invite à vous manifester en mairie pour qu'on en parle ensemble.

### **Second point, le compostage :**

Depuis le début de l'année, les collectivités ont l'obligation de mettre à disposition des habitants des solutions pour valoriser les bio-déchets et donc de ne plus les jeter dans la poubelle noire.

Pour rappel, les déchets mis dans la poubelle noire partent à l'enfouissement sans aucun tri.

Il est dommage de ne pas valoriser les épluchures et autres déchets organiques et je sais que beaucoup d'entre vous font déjà cette démarche de façon volontaire.

Pour celles et ceux qui ne le font pas encore, nous vous accompagnerons pour vous aider à vous lancer dans le compostage si vous avez besoin d'aide.

Nous avons réalisé un atelier très pédagogique sur le compostage il y a quelques mois avec les services du SMD3, s'il faut reposer un atelier dans les prochains mois, nous le ferons sans souci, il vous suffit de vous manifester en mairie.

Vous avez la possibilité d'acquérir des composteurs de 300 ou 600 litres fournis par le SMD3 à un tarif préférentiel.

Pour les logements en habitat collectif qui ne disposent pas de jardin, nous proposons également aux bailleurs de s'équiper de composteurs adaptés à leur immeuble.

Je remercie également le SMD3 de nous avoir installé 4 bornes à carton, ça permettra d'éviter de remplir les bornes jaunes de cartons ou de les retrouver au pied des bornes.

### **Troisième point, les J.O :**

2024 est une année olympique et il ne vous aura pas échappé que la France est le pays organisateur.

Cela faisait 100 ans que la France n'avait pas accueillie les jeux d'été.

La commune s'est inscrite dans la démarche label Terre de jeux et nous soutiendrons nos associations qui souhaiteront participer à cet événement ;

Une journée sportive est d'ores et déjà prévue, vous aurez plus d'informations dans le prochain bulletin municipal à venir.

### **Enfin, 2024, ce sera également une année d'échéances électorales.**

En effet, dans quelques semaines vont se tenir les élections européennes.

Je sais que ces élections ne passionnent guère les foules, elles peuvent paraître abstraites et très éloignées de notre quotidien.

Mais ne nous y trompons pas, souvenons-nous que l'Europe que nous connaissons aujourd'hui est née de la volonté, il y a 70 ans, de ne plus vivre de conflits comme celui de la seconde guerre mondiale.

La montée des courants nationalistes et souverainistes des années 30 et 40 nous avait entraîné dans une spirale contre laquelle les lanceurs d'alerte de l'époque avaient bien essayé de nous mettre en garde, en vain.

### **Ne rendons pas l'Europe responsable de tous nos maux.**

**Ne reproduisons pas les erreurs du passé, pour l'avenir de nos enfants.**

Voilà les informations que je souhaitais partager avec vous aujourd'hui.

Vous voyez, 2023 a été une année riche en événements et 2024 s'annonce pleine de promesses.

**Je remercie une nouvelle fois nos agents communaux aux services administratifs, périscolaire et technique ainsi que l'ensemble des élus du conseil municipal pour tout le travail réalisé ensemble.**

Je remercie Mesdames Nadine COURNIAC, Laetitia MARIE et M Loïc CAILLAUD pour l'organisation de cette cérémonie de vœux, M Frederic MARIE pour la réalisation de la carte de vœux et M Bernard MAZEAU pour les très belles photos que vous avez vu défiler derrière moi.

**Et c'est au nom des agents et des élus que je vous souhaite une nouvelle fois, à toutes et à tous, une très belle année 2024.**

Franck MOISSAT, Maire